



Création d'un arrêt de bus au droit de la ferme aux escaliers sur la RD 968

	Entreprises	Montant* HT	Montant* TTC
Déplacement de la borne à incendie	SAUR	2 187,50	2 625,00
Réfection et abaissement du mur existant (démolition mur sur 1,5 ml et couvertines existantes, rabaissement du de 0,60 m, réfection d'arase en béton, pose couvertines, poichement enduit et jointement parement pierre)	JANIN BTP	6 670,69	8 004,83
Création arrêt bus (terrassement, démolition de structure de voirie, dépose et repose des caniveaux, bordures et tampons, fourniture et mise en place du béton désactivé, du grave bitume, de l'enrobé et du marquage au sol.	Jean ALLER	28 900,63	34 680,76
Déplacement du poteau télécom (prise en charge par Orange)	ORANGE	0,00	0,00
Total		37 758,82	45 310,58

* Devis actualisés - avril 2022

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr